

Données de cadrage

Consommations chez les 17 ans ⁽¹⁾	Région	National
Usage quotidien de tabac	39 %	33,0 %
Usage régulier d'alcool ⁽²⁾	12 %	12,0 %
Ivresses alcooliques répétées ⁽³⁾	48 %	26,0 %
Usage régulier de cannabis ⁽²⁾	14 %	10,8 %

(1) Source OFDT, ESCAPAD 2005

(2) Au moins 10 fois lors des 30 derniers jours

(3) Au moins 3 fois lors des 12 derniers mois

Démographie Régionale	Effectif
Population totale ⁽⁴⁾	3062117
Population des 12-25 ans ⁽⁴⁾	529790
Population des 15-25 ans ⁽⁴⁾	418570
Élèves de l'enseignement secondaire (hors apprentis) ⁽⁵⁾	274955

(4) Source INSEE, projection 2005

(5) Général, technique, agricole, public ou privé sous contrat. Sources : MEN, MAP.

Repères méthodologiques

L'enquête ReLION vise à :

- documenter les principales caractéristiques des actions locales de prévention liée aux drogues licites ou illicites (alcool, tabac, médicaments psychotropes, cannabis, ecstasy, produits dopants...).
- et repérer les évolutions des pratiques de prévention, à différentes échelles de territoire, à travers des repères simples sur ce qui se fait dans le domaine, auprès de qui, grâce à qui, quand, où et comment.

Elle porte sur toute action, subventionnée ou non, adressée directement aux publics chez qui l'on souhaite empêcher la survenue ou la répétition des consommations dommageables, menée sur un site et sur une durée déterminés. Il s'agit d'actions menées lors de l'année civile ou de l'année scolaire révolue. Elle ne concerne pas la prise en charge individuelle, la sensibilisation ou la formation d'acteurs relais, la réduction des risques, le soin, ni la réduction de l'accessibilité aux produits.

L'enquête est menée sur la base du volontariat et est rendue anonyme.

Ce premier exercice inclut systématiquement : les établissements d'enseignement secondaire et supérieur, les centres éducatifs ou de placement relevant de la PJJ, les services de gendarmerie et de police, ainsi que les structures (dont les associations) connues pour avoir mené des actions.

La collecte de données est organisée pendant le premier trimestre, initiée en 2007, elle sera répétée tous les deux ans. Elle s'appuie sur un questionnaire électronique auto-administré, d'accès protégé. Elle concerne 9 régions : Alsace, Bourgogne, Bretagne, Champagne-Ardenne, Ile-de-France, Limousin, Midi-Pyrénées, PACA, Rhône-Alpes.

Pour la lecture des résultats

Sauf indication contraire, les pourcentages ou effectifs présentés sont calculés par rapport à l'ensemble des types d'actions documenté pour le territoire considéré (ici 287, cf. infra).

Lorsque plusieurs réponses étaient possibles pour une question donnée, la somme des pourcentages peut excéder 100%.

(*) Les données liées à l'ensemble des territoires couverts (9 régions soit 13 académies) sont fournies sous la mention "National ^(*)".

(**) L'enquête permet de relever l'effectif total des destinataires de chaque action, toutes catégories confondues. Une estimation des effectifs globaux des publics jeunes (ex. : 12-25ans) est déduite de ces données, en admettant que pour les actions portant à la fois sur des jeunes et d'autres, ces jeunes représentent en général entre 85% et 90% du public. Ces ratios sont issus des données existantes sur la répartition des publics bénéficiaires (cf. www.ofdt.fr/relion).

Réalisation de l'enquête sur le territoire

En 2007, en Bretagne, 1174 structures ont été interrogées via l'enquête ReLION sur l'organisation d'actions de prévention liée aux drogues, en 2006 ou lors de l'année scolaire 2005-2006. Parmi elles, 67 ont répondu ne pas avoir mené ce genre d'action alors que 134 autres structures ont rempli au moins 1 questionnaire à ce sujet. Les résultats présentés ici reflètent les déclarations de ces dernières qui, selon une enquête complémentaire, représentent 19% des structures ayant effectivement mené des actions de prévention liée aux drogues dans la période observée.

En Bretagne, 287 types d'actions ont été documentés via l'enquête ReLION. Les actions ont été menées dans 2472 sites différents.

Les spécificités locales quant à la réalisation de l'enquête figurent en dernière page (cf. Section « Observations »).

Synthèse

Les actions de prévention liée aux drogues

Cette enquête, réalisée pour la 1ère année, s'appuie sur un questionnaire en ligne, d'accès protégé, en auto-administré. En 2007, la période de collecte s'est étendue du 08 janvier au 30 mars. Au préalable, un courrier postal émanant de la Préfecture et signé du Coordinateur régional MILDT a été adressé aux structures enquêtées.

Cependant, en Bretagne, pour des raisons conjoncturelles indépendantes, les établissements scolaires publics n'ont pas été destinataires de ce courrier postal et n'ont pu accéder au questionnaire que du 15 au 30 mars 2007, ce qui a réduit de manière considérable le délai de réponse.

Ces éléments ont sans doute influé sur le taux de réponse des établissements scolaires, principaux commanditaires des actions de prévention, et de fait sur la répartition générale des répondants. Ainsi, les taux de réponses des établissements scolaires sont de 11.3 % pour les collèges, 16.2 % pour les lycées généraux, 6.8% pour les lycées agricoles.

Il faut également noter l'absence de réponses de structures incontournables, particulièrement actives dans le domaine de la prévention des usages de drogues.

Enfin, dans le Morbihan, les établissements scolaires privés du second degré ont été exclus du champ d'enquête dans la mesure où ces établissements avaient déjà au préalable fait l'objet d'une étude de ce type pour la période 2005-2006. Ces résultats sont néanmoins pris en compte dans la partie « Observations » de ce document.

Compte tenu de ces éléments, il s'agit d'appréhender le fait que les résultats présentés ici nous permettent de dresser un profil des actions renseignées mais ne reflètent en aucun cas de l'ensemble des actions conduites sur la Bretagne.

Il reste néanmoins que les éléments apportés permettent d'avoir une visibilité des actions de prévention, qu'elles soient financées ou non, informations indisponibles jusqu'alors et combien importantes afin d'adapter au mieux les politiques et l'offre de prévention au regard des besoins et de ce qui se fait.

Dans l'académie de Rennes*, 215 questionnaires ont été renseignés, ce qui représente 2162 actions menées sur l'année scolaire 2005-2006, en particulier auprès des collégiens et lycéens. Le milieu scolaire concentre ainsi près de 90% des actions décrites sur la région Bretagne.

Parmi les élèves du secondaire, ce sont principalement ceux scolarisés de la 4ème à la terminale qui sont concernés.

Bien que les grandes tendances nationales se retrouvent au niveau académique, certaines spécificités méritent d'être relevées et seront développées ci-après.

* Il nous faut préciser que l'académie de Rennes correspond à l'ensemble du territoire régional.

Contexte politique et professionnel local

L'ensemble des indicateurs met en avant les particularités bretonnes en matière de consommation de substances psychoactives. Ainsi, la Bretagne se distingue comme une région à forte consommation d'alcool, de tabac et de cannabis, notamment chez les jeunes.

L'enquête ESCAPAD 2005 (OFDT) montre que chez les jeunes de 17 ans la Bretagne se place au 1er rang des régions françaises concernant les ivresses répétées et régulières ou encore l'usage régulier de cannabis. Ainsi, la Bretagne présente les plus hauts niveaux d'ivresse déclarée de métropole :

-ivresses répétées (3 fois au mois dans l'année) : 48% en Bretagne vs 26% en moyenne française

-ivresses régulières (10 fois au moins dans l'année) : 23% vs 9.7 en moyenne française.

De même, le profil tabagique en Bretagne s'avère supérieur à celui observé dans le reste du territoire métropolitain, que ce soit pour le niveau d'expérimentation ou pour l'usage quotidien. Ainsi, la région se place au 3ème rang pour l'usage quotidien de tabac. À 17 ans, 39 % déclarent un tabagisme quotidien, sans différence significative entre les sexes.

Quant aux niveaux d'usage du cannabis, ils apparaissent supérieurs à ceux observés sur le reste du territoire métropolitain et diffèrent selon le sexe : 14% déclarent un usage régulier (vs 10.8% sur le territoire métropolitain).

Nombreux sont les acteurs qui, en Bretagne, se mobilisent face à ces constats. Ainsi, la région fait montre d'une politique régionale résolument engagée dans la lutte contre les drogues et addictions. L'Etat, l'URCAM, le Conseil Régional, les Conseils Généraux et d'autres collectivités territoriales poursuivent activement leur mobilisation autour de ces phénomènes qui demeurent une préoccupation majeure en Bretagne. Des actions d'envergure sont mises en œuvre et s'appuient sur des priorités définies à travers différents plans et programmes : programme du Conseil Régional, volet addictions du PRSP et du PASER, programmes départementaux MILDT, PRAPS, projet académique 2003-2006 et priorités de financement de l'URCAM prennent en compte cette problématique et assurent la cohérence des actions mise en œuvre.

Des professionnels de différents champs se sont particulièrement investis sur ces questions et ce dans tous les domaines de la vie : milieu scolaire, milieu du travail, milieu judiciaire... et envers des publics diversifiés : jeunes scolarisés ou non, adultes...

Cadre politique des actions

Ex : 16 % des actions de la région s'inscrivaient dans le PRSP

	Région	National(*)
Aucune politique territoriale concernée	28,6 %	28,4 %
PRSP	16 %	18,5 %
Sreps	5,9 %	9,1 %
Programme départemental MILDT de lutte contre les drogues	9,1 %	10,8 %
CDO -Justice-Santé	2,1 %	1,3 %
CLS	3,8 %	3,5 %
CEL	0,7 %	2,6 %
Non-réponse	41,8 %	35,2 %

(*) Pour rappel, dans toute la fiche, "National(*)" renvoie aux actions de l'ensemble des territoires couverts par l'enquête (9 régions, soit 13 académies).

Financements et ressources

Plus de 30% des actions ont été financées sur des ressources propres aux structures et plus de 30% ont reçu des subventions publiques. Ces actions reposent sur des budgets relativement réduits : dans 42,2% des cas, le budget n'excède pas les 500 euros.

La majeure partie des actions a été organisée en dehors des programmes départementaux MILDT.

Cependant, on peut supposer que les personnes ayant répondu à l'enquête n'ont pas toujours connaissance des programmes dans lesquels s'inscrivent les actions mises en œuvre dans leur structure et des sources de financement des acteurs de prévention qui sont intervenus dans ce cadre.

- Dans la région, **32,4 % des actions recensées ont reçu des subventions publiques**, 11,5 % se sont appuyées sur des mises à disposition de biens ou de services en nature, 32,4 % sur des ressources propres (en partie ou exclusivement et 25,8 % ne sont pas renseignées sur cette question. Ces chiffres étaient respectivement de 43,6 %, 14,5 %, 24,3 % et 25,2 % au plan national(*) (soit 9 régions couvertes).
- Pour les 93 actions qui ont bénéficié de subventions publiques, les financeurs ayant instruit les demandes ont été des services de l'Etat pour 66,7 % des actions ou des Collectivités territoriales (38,7 %), des Organismes de protection sociale (19,4 %) ou d'autres organismes (5,4 %).
- Parmi les [FR_D_09aa] actions de la région pour lesquelles un budget spécifique a été précisé, celui-ci était de moins de 500 € (60,2 % des déclarations (contre 52,3 % au plan national(*)), de 500 à 999 € (10,9 % contre 12,2 %), de 1000 à 4999 € (16,4 % contre 21 %) ou de plus (12,4 % contre 14,5 %).

Publics destinataires

On compte **159824** destinataires de ces actions sur le territoire, dont **92698 à 93612 (**)** élèves ou étudiants.

(**) Intervalle estimé (cf. « Pour la lecture des résultats » dans les « Repères méthodologiques » en première page).

Age des publics	% d'actions concernées	
	Région	National ^(*)
<i>Ex : 6,6 % des actions de la région étaient destinées à des personnes de tous âges</i>		
Personnes de tous âges	6,6 %	5,5 %
Enfants (moins de 11 ans)	4,2 %	6,4 %
Pré-adolescents (de 11 à 14 ans)	40,8 %	42,3 %
Adolescents (de 15 à 18 ans)	63,4 %	60,1 %
Jeunes adultes (de 19 à 25 ans)	40,4 %	29,3 %
Adultes (de 26 à 65 ans)	25,4 %	20,9 %
Personnes de plus de 65 ans	2,1 %	1,5 %

Activité des publics	% d'actions concernées	
	Région	National ^(*)
<i>Ex : 74,9 % des actions de la région étaient destinées à un public scolaire ou universitaire.</i>		
Publics scolaires ou universitaires (hors apprentis)	74,9 %	77,3 %
Collégiens	42,9 %	43,7 %
Lycéens	33,4 %	27,8 %
Étudiants	15,7 %	8,2 %
Enfants ou adolescents approchés hors milieu scolaire	5,9 %	5,7 %
Apprentis	12,5 %	8,2 %
Actifs (salariés ou indépendants)	13,9 %	12,1 %
Autres publics	24 %	17,7 %

Publics relevant d'une institution sociale ou judiciaire	% d'actions concernées	
	Région	National ^(*)
<i>Ex : 14,6 % des actions touchaient des publics relevant d'une institution sociale ou judiciaire</i>		
Public relevant d'une prise en charge institutionnelle sociale ou judiciaire	14,6 %	10,8 %
Public bénéficiaire de l'Aide sociale à l'enfance	0,3 %	1 %
Public sous mesure d'assistance éducative ⁽¹⁾	2,4 %	2,2 %
Autre public sous main de justice ⁽²⁾	5,2 %	1,9 %
Jeunes en insertion ⁽³⁾	2,8 %	2,4 %
Adultes en insertion ⁽⁴⁾	2,4 %	2,4 %
Autres	4,2 %	4,5 %

(1) Action éducative en milieu ouvert, tutelle PJJ
(2) population carcérale, etc

(3) PAIO, mission locale
(4) relevant du RMI, de CHRS

Près de 160 000 personnes ont été touchées par les actions de prévention mises en œuvre. On compte en moyenne 58 personnes touchées par actions, sachant qu'une même action peut toucher jusqu'à 3 000 personnes. Ces actions de grande ampleur représentent cependant une très nette minorité.

En Bretagne, comme sur le territoire national, les actions de prévention s'adressent principalement à des publics d'âge scolaire ou étudiant de 11 à 25 ans. Plus précisément, les adolescents âgés de 15 à 18 ans sont les principaux destinataires des actions puisque 63,4% d'entre elles leur sont adressées.

Les publics ciblés sont en grande partie des scolaires ou universitaires (près de 75% des actions), en particulier les collégiens et lycéens avec respectivement 42,9% et 33,4% des actions menées.

Seulement 5,9% des actions sont destinées à des enfants ou adolescents hors du cadre scolaire.

Par ailleurs, en Bretagne, le public destinataire des actions est plus âgé qu'au niveau national: 65,8% des actions s'adressent à des adultes contre 50,2% au niveau national

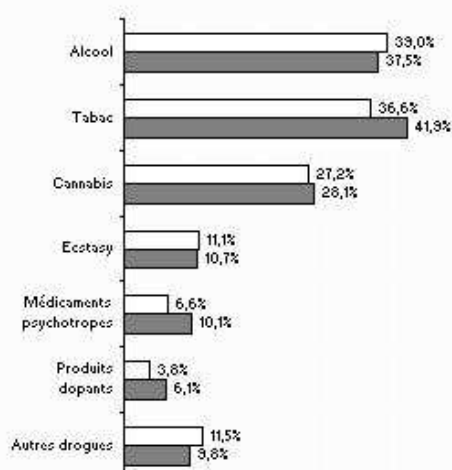
Le public « jeunes adultes » en particulier est nettement plus important sur la région puisque 40,4% des actions de prévention s'adressent aux 19-25 ans contre 29,3% au niveau national. Ceci peut s'expliquer notamment par la forte proportion d'étudiants sur la région et l'implication des services universitaires dans des actions collectives de prévention.

Enfin, plus de 14% des actions s'adressent à un public relevant d'une prise en charge sociale ou judiciaire, en particulier d'un public sous main de justice : 5,2% vs 1,9% au niveau national. Ce constat renvoie probablement à une volonté politique ferme de toucher des publics moins « captifs » évoluant en dehors du cadre scolaire.

Produits visés

Dans la région, **48,1 %** des actions ont abordé l'ensemble des drogues (contre **46,3 %** au plan national^(*)).

Ex : 39 % des actions de la région abordaient l'alcool, exclusivement ou parmi d'autres produits.



En région Bretagne, comme sur le territoire national, près de la moitié des actions sont centrées sur une approche globale « tous produits ».

De même, alcool, tabac et cannabis se distinguent comme les trois produits les plus fréquemment abordés, soient seuls, soit parmi d'autres produits.

Cependant, la hiérarchie des produits abordés diffère entre niveau régional et national. Ainsi, en région Bretagne, l'alcool arrive en tête des produits abordés seuls ou parmi d'autres produits (39%) alors qu'au niveau national, l'alcool se classe 2ème rang bien loin derrière le tabac (respectivement 37,6% et 46,6%).

Il est vrai qu'en Bretagne, la réalité des consommations fait de l'alcool une préoccupation majeure investie depuis longtemps. A contrario, les consommations de cannabis ne sont devenues que récemment une préoccupation.

Acteurs impliqués

Sont définis comme acteurs de prévention l'ensemble des professionnels impliqués dans la mise en place des actions, qu'ils soient opérateurs, c'est-à-dire intervenants directement auprès du public, ou commanditaires, c'est-à-dire «demandeurs» quant à l'action en question.

Les actions mises en œuvre font appel à des acteurs de différents champs : de la prévention, de l'éducation, de l'application de la loi, du soin..., acteurs qui, la plupart du temps, se trouvent associés au cours d'une même action.

Principaux opérateurs (1)	% d'actions concernées	
	Région	National ^(*)
<i>Ex : 25,4 % des actions de la région comptaient des établissements d'enseignement parmi les opérateurs, 12,9 % comptaient des collèges.</i>		
Établissements d'enseignement	25,4 %	29,3 %
Collèges	12,9 %	15,9 %
Lycées	10,1 %	10,4 %
CFA, Segpa et Erea	2,8 %	2,8 %
EPLA	3,5 %	1,6 %
Structures associatives spécialisées (ANPAA, Ligue cancer, ...)	33,1 %	30,8 %
Structures d'éducation pour la santé généralistes (Codes, ...)	8,7 %	9,8 %
Services chargés de l'application de la loi	24 %	20,4 %
Organisme de protection sociale	7 %	7,4 %
Structures de soins (CSST, CCAA,...), d'écoute (PAEJ, Points Ecoute,...)	32,1 %	18,1 %
Autres (2) : centres sanitaires ou sociaux (11,5 %), entreprises privées ou publiques (1 %), autres services de l'État (3,1 %), services de collectivités territoriales (7,3 %), structures d'insertion (3,5 %), CIRDD (2,1 %), particuliers (3,1 %), Autres (11,5 %).	29,6 %	31,9 %

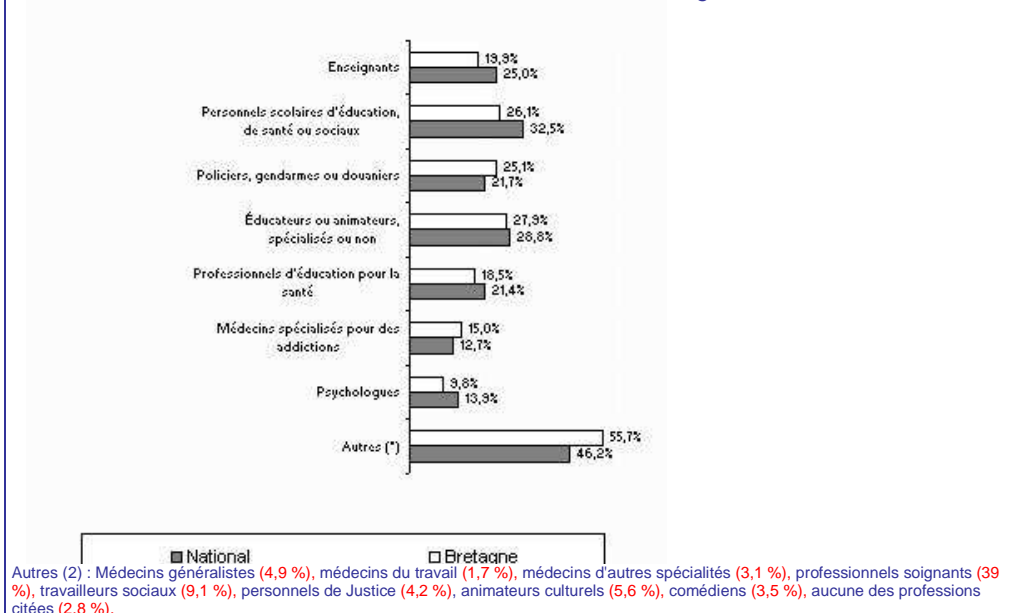
Les structures associatives spécialisées et les structures de soin représentent la part la plus importante des opérateurs

En outre, en Bretagne, les structures de soin interviennent plus souvent qu'en moyenne française (32,1% vs 18,1%), ce qui s'explique en partie par l'organisation même de ces structures qui, pour certaines, ont parfois développé leur propre service de prévention. Les professionnels soignants ont effectivement développé une certaine sensibilité aux questions de santé publique et s'impliquent davantage dans les actions de promotion de la santé.

Profil des intervenants

En moyenne, les actions de la région associent 2,45 corps professionnels différents (contre 2,18 au plan national^(*)).

Ex : 19,9 % des actions de la région ont fait intervenir des enseignants.



Ce sont principalement les personnels internes aux établissements scolaires (enseignants ou autres personnels scolaires d'éducation, de santé ou sociaux) qui interviennent lors des actions. Quant aux intervenants extérieurs, ce sont les professionnels soignants qui sont le plus représentés (39%). Cela confirme la tendance soulevée précédemment : les structures de soin sont particulièrement actives dans le champ de la prévention.

La hiérarchie des intervenants s'établit comme suit : professionnels soignant (39%), animateurs spécialisés ou non dans le domaine de la prévention (27,3%), personnels scolaires d'éducation, de santé ou sociaux (26,1%), policiers, gendarmes ou douaniers (25,1%).

Principaux commanditaires (3)	% d'actions concernées	
	Région	National ^(*)
<i>Ex : 71,8 % des actions de la région comptaient des établissements d'enseignement parmi les commanditaires, 34,8 % comptaient des collèges</i>		
Établissements d'enseignement	71,8 %	73,3 %
Collèges	34,8 %	39,1 %
Lycées	30,3 %	28,8 %
CFA, Segpa et Erea	10,1 %	9,8 %
EPLA	12,2 %	5,9 %
Organismes de protection sociale, Services sanitaires ou sociaux	1,7 %	1,4 %
Entreprises privées ou publiques	3,1 %	4,4 %
Administrations ou institutions judiciaires	5,6 %	3,4 %
Collectivités territoriales	9,1 %	5,9 %
Autres (2) : administrations de l'État non judiciaires (9,1 %), Syndicats de salariés (0 %), Compagnies d'assurances privées (1,7 %) et Autres (26,1 %)	31,7 %	25,4 %

Près de trois quart des actions sont l'objet d'une commande de la part des établissements d'enseignement. Par contre, la Bretagne se distingue, d'une part et du fait de la spécificité du maillage territorial breton, par le nombre plus important d'EPLA parmi les commanditaires et, d'autre part, par le nombre plus important de collectivités territoriales et institutions judiciaires du fait d'une volonté politique forte d'agir auprès de publics spécifiques (personnes sous main de justice...).

(1) intervenant directement auprès des publics cibles ; (2) pour le territoire sélectionné ; (3) décidant des objectifs, coordonnant les moyens.

Regard sur les pratiques de prévention au plan régional

Les principes développés répondent clairement aux orientations définies à travers les différents plans et programmes : développement des compétences et méthodes participatives sont des objectifs et méthodes privilégiés. Toutefois, les actions décrites restent isolées et ponctuelles.

Les objectifs principaux visés à travers les actions sont : stimuler la perception de la nocivité de certains produits (70% des cas), améliorer les connaissances des publics (68.6% des cas), rappeler la loi ou la réglementation (52.9% des cas).

Le fait de faciliter des résolutions collectives et de développer des mesures dissuasives sont les objectifs les moins fréquemment cités (respectivement 16.7% et 14.6% des cas).

L'évaluation des actions s'inscrit clairement dans les pratiques de prévention : 80% des actions réalisées ont fait l'objet d'une évaluation ; il s'agit en particulier d'évaluation de type « évaluation de satisfaction ». Ces évaluations s'appuient presque en totalité sur des ressources internes aux structures.

Structuration et inscription dans le temps

Il ressort que **19,2 %** des actions recensées sont inscrites dans un programme comprenant plusieurs actions (contre **27,9 %** au plan national¹). De plus, **10,5 %** sont également répétées plusieurs années de suite (contre **14,7 %**).

Développement des approches de prévention encouragées par la littérature :

Selon les déclarations des organisateurs, sur les **135 actions (47 %)** visant à développer chez les publics la capacité à s'affirmer, de gérer la pression du groupe (compétences psychosociales), **56,3 %** ont utilisé des méthodes participatives préconisées. Ce pourcentage est de **52,1 %** pour les actions recensées au plan national⁽¹⁾.

Évaluation, couverture et performance des actions de prévention

On estime que :

- **140623 à 144076 (**)** personnes de 12 à 25 ans ont bénéficié des actions recensées (soit **26,5 % à 27,2 %** de cette tranche d'âge dans la région Bretagne).
- **80115 à 82232 (**)** collégiens et lycéens de la région, inscrits pendant l'année scolaire de référence, ont bénéficié des actions recensées.

Enfin, **79,4 %** des actions ont été évaluées (**96,1 %** d'entre elles l'ont été en interne). Parmi les actions recensées **92,3 %** ont été menées globalement de façon conforme aux prévisions.

(**) Intervalle estimé (cf. « Pour la lecture des résultats » dans les « Repères méthodologiques » en première page).

— D'un territoire à l'autre

Les éléments présentés ci-dessous nous ont permis de dégager les spécificités bretonnes en matière de prévention des usages de drogues.

Pour autant, si les politiques, traduites à travers les différents plans et programmes, s'accordent sur les orientations à mettre en œuvre en matière de prévention, les pratiques sont également une réponse à des problématiques locales qui diffèrent selon le territoire. De plus, les départements sont différemment dotés en termes d'acteurs de prévention et les pratiques sont également liées au fonctionnement du partenariat local.

Par conséquent, on peut également, au-delà des tendances bretonnes, mettre en avant des disparités départementales quant aux pratiques de prévention.

La présente enquête a permis de dénombrer :

- 42 questionnaires soit 435 actions dans le département des Côtes d'Armor,
- 89 questionnaires soit 296 actions dans le département du Finistère,
- 93 questionnaires soit 1328 actions dans le département d'Ille-et-Vilaine,
- 63 questionnaires soit 413 actions dans le département du Morbihan.

Au travers des actions décrites, il apparaît des distinctions nettes entre les financements, les publics cibles, les produits abordés ou encore les acteurs de prévention d'un département à l'autre.

Ces distinctions sont à mettre en lien avec le profil des répondants qui diffère d'un département à l'autre. Les comparaisons sont, de ce fait, difficiles à établir.

— Observations —

Particularités de l'enquête dans le territoire documenté :

Les écoles élémentaires de certaines inspections académiques seulement ont pu être sollicitées pour participer à l'enquête, dans la région Bretagne. Les structures ont été identifiées par le CIRDD, avec le concours du chef de projet « drogues et dépendance », du rectorat et d'autres partenaires institutionnels.

Une enquête complémentaire auprès des structures non répondantes a permis de catégoriser le profil des non-répondants. Ce sont ainsi 100 structures qui ont été contactées par le CIRDD Bretagne.

Sur les 100 structures contactées, 59% d'entre elles étaient concernées par l'enquête et avaient mené une (des) action (s) de prévention.

On peut donc espérer qu'à l'avenir, le matériau récolté via l'enquête Relion soit plus important et permette de donner une vision plus représentative de ce qui se mène à l'échelle du territoire.

Enquête ReLION

*Recensement Local d'Indicateurs
pour l'Observation Nationale
des actions de Prévention Liées aux*

*Usages de Drogues
(Tabac, Alcool, Médicaments
Psychotropes, Drogues illicites et
produits dopants)*

Coordination Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT),

Carine Mutatayi, Jean-Michel Costes,
Mathieu Chalumeau
Conseil scientifique
Serge Karsenty (CNRS)

Auteurs

OFDT,
Carine Mutatayi
CIRDD d'Alsace
Elisabeth Fellingner, Ilhame Elaatmani
CIRDD de Bourgogne
Mélody Fourcault, Gérard Cagni
CIRDD de Bretagne
Cécile Fourdan, Chantal Amar
CIRDD de Champagne-Ardenne
Adeline Ménétrier, Christine Servanton,
Micheline Mathieu-Vermote
CIRDD d'Ile-de-France
Sandra Nahon, Olivier Smadja
CIRDD du Limousin
Agnès Tallet, Salomé Bonneau
CIRDD de Midi-Pyrénées
Sophie Moreau, Josiane Sabatié
CIRDD de Provence-Alpes-Côte d'Azur
Mathieu Glaizal, Sarah Vernier,
Étienne Zurbach
CIRDD de Rhône-Alpes
Chloé Hamant, Catherine Miachon

Maquette web

Thierry Delprat, OFDT

Coordination de l'architecture technique

Bernard Legoueix, OFDT

Secrétariat

Nadine Landreau, OFDT

www.ofdt.fr/fr/relion/

Saint-Denis La Plaine,
Octobre 2007

Pour plus d'informations : Contactez le CIRDD de votre région.

*Les traitements statistiques présentés ici sont anonymes et assurés par l'OFDT.
Les commentaires liés aux données départementales, régionales et académiques sont rédigés par le Centre d'information
régional sur les drogues et les dépendances (CIRDD) correspondant.
Ceux portant sur les données nationales sont rédigés par l'OFDT.*